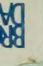
Ernest Jovy

LES " REFLEXIONS" DE LOUIS RACINE







ERNEST JOVY

LES « RÉFLEXIONS » DE LOUIS RACINE



PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ
et 16, rue d'Alger

1920

LES « RÉFLEXIONS » DE LOUIS RACINE

Extrait

du

Bulletin du Bibliophile

tiré a 50 exemplaires

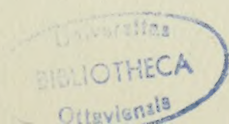
ERNEST JOVY

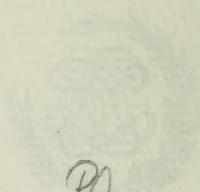
LES « RÉFLEXIONS » DE LOUIS RACINE



PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ
et 16, rue d'Alger

1920





LES « RÉFLEXIONS » DE LOUIS RACINE

La famille Jacobé de Naurois, qui descend de Racine(1), a fait don à la Bibliothèque nationale de quatre gros manuscrits, d'une écriture régulière soignée et pressée, cartonnés en un parchemin vert qui est très vraisemblablement de l'époque même de ces manuscrits.

Les trois premiers contiennent des « Notes » autographes de Louis Racine « sur les quatre Évangiles », le quatrième, des « Réflexions », également autographes, « sur l'histoire de l'Église » de ce même Louis Racine(2) qui fut le protecteur et l'ami de Lebrun et de Delille, l'un des fondateurs de notre poésie descriptive, l'un des initiateurs de l'étude, chez nous, des littératures étrangères par l'attention qu'il accorda à la poésie anglaise, à Milton, en particulier, dont, après Dupré de Saint-Maur, il traduisit en prose le *Paradis perdu*(3).

(1) Cf. E. Jovy, *De Royer-Collard à Racine. Quelques recherches sur une partie de la descendance de Racine à propos d'une lettre inédite de Royer-Collard,* Saint-Dizier, A. Brulliard, 1917, p. 53 et suiv.

(2) Voici la description que donne de ces manuscrits l'*Inventaire sommaire du fonds français, nouvelles acquisitions :* « Fr. nouv. acq., 20963-20966. « Notes de Louis Racine sur les quatre Évangiles » et « Réflexions sur l'histoire de l'Église. » Autographe. XVIIIe siècle. Papier. Tomes I et II, 459 feuillets; t. III, feuillets 608 à 978; t. IV, 360 feuillets. 315 sur 205 millim. Cartonnage parchemin vert (Don de M. de Naurois) ».

(3) Louis Racine avait déjà longuement et avec faveur parlé

Ces manuscrits de la Bibliothèque nationale sont, sans doute, les ouvrages ou une partie des ouvrages de piété que l'on savait avoir été composés par Louis Racine après la mort de son fils qui disparut, le 1er novembre 1755, entraîné par la mer débordée près de Cadix, au moment du tremblement de terre de Lisbonne (1).

Il nous a semblé qu'il y avait dans ces notes et dans ces réflexions inédites de Louis Racine un souvenir de Pascal, et l'on ne saurait s'en étonner.

Ce souvenir de Pascal poursuit Louis Racine dans les notes qu'il a jointes à ses deux poèmes de *la Grâce* et de *la Religion*. Il apparaît dès la préface de cette dernière œuvre : « J'ai conduit le plan de cet ouvrage, — dit le poète, — sur cette courte pensée de M. Pascal : « A ceux qui ont de la répugnance pour la religion, il « faut commencer par leur montrer qu'elle n'est pas « contraire à la raison ; ensuite qu'elle est vénérable ;

de Milton dans ses *Réflexions sur la poésie*, par M. Racine, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chapitre IX, au t. IV des *Œuvres de Louis Racine*, chez Desaint et Saillant, 1747. Auparavant, il est vrai, Voltaire avait loué Milton dans son *Essai sur la poésie épique* en 1728. La traduction en prose du *Paradis perdu* par Louis Racine est de 1755, 3 vol. in-12. A cette traduction, assurément consultée par ses successeurs, on peut rattacher la traduction en vers de J. Delille en 1805, la traduction en prose de Chateaubriand en 1836, ce que Chateaubriand dit de Milton dans son *Essai sur la littérature anglaise*, également en 1836, la traduction en vers de Pongerville en 1838. La traduction de Dupré de Saint-Maur, aidé par Chéron de Boismorand, datait de 1729.

(1) Sur Louis Racine, mort en 1763, on peut consulter, parmi les références qui ne sont pas trop banales, Taphanel, *Le théâtre de Saint-Cyr*, Paris, Cerf, 1882, p. 171, et *La Baumelle et Saint-Cyr*, Paris, Plon, 1898, p. 48 et *passim*; *Lettres inédites du chancelier d'Aguesseau*, publiées par D. B. Rives Paris, de l'Imprimerie royale, 1823, 2 vol. in-8°, *passim*.

« après, la rendre aimable, faire souhaiter qu'elle soit « vraie, montrer qu'elle est vraie, et enfin qu'elle est « aimable. » Cette pensée est l'abrégé de ce poème, *dans lequel j'ai souvent fait usage des autres pensées du même auteur*, aussi bien que des sublimes réflexions de M. de Meaux sur l'histoire universelle. En suivant ces deux grands maîtres, j'ai choisi les deux hommes qui ont écrit sur la religion de la manière la plus convaincante, la plus noble et la plus digne d'elle. »

Dans ces *Notes sur les quatre Évangiles* et dans ces *Réflexions sur l'histoire de l'Église*, Louis Racine nous paraît avoir voulu rivaliser avec Pascal, ou tout au moins se placer auprès de lui, parmi les défenseurs de la foi, en composant, à son imitation, une succession de réflexions fragmentaires sur l'apologétique chrétienne, mais conçue cette fois avec un esprit absolument janséniste. Peut-être se flattait-il secrètement que ces écrits, ayant une forme plus suivie, plus complète, d'un caractère ouvertement propre à plaire à tout un parti, l'illustreraient après sa mort, puisqu'il ne songeait pas à les publier lui-même (1), de même que la

(1) Au commencement de ses notes sur les Évangiles, Louis Racine a écrit ceci :

« Si j'entreprenais un commentaire sur les Évangiles dans le dessein de le donner au public, je déclarerais ici que je soumets tout ce que je vais écrire au jugement des théologiens éclairés, et que je serais toujours prêt à effacer ce qui ne serait pas conforme à la foi de l'Église, mais, dans la solitude où je me trouve, m'occupant beaucoup trop tard de ce qui aurait dû m'occuper toute ma vie, et ne voulant que mettre par écrit pour moi seul quelques réflexions sur l'histoire de Jésus-Christ, bien résolu de les supprimer avant ma mort, il me suffit de déclarer, parce que je puis être surpris par elle, quelle est mon intention, afin qu'elle soit exécutée après moi si je n'en ai pas eu le temps » (Mscr. fr. nouv. acq., 20963).

Naturellement, il n'a rien détruit, et ses héritiers non plus, et, après tout, avec raison.

publication posthume des *Pensées* avait immortalisé Pascal.

On a cru et dit de nos jours que Louis Racine n'était pas janséniste. Dans les ouvrages qu'il a donnés, il s'efforce, en effet, de ne pas paraître avoir des sentiments jansénistes. Le XVIII[e] siècle avait mieux compris quelles étaient ses opinions (1). Voltaire que les jansénistes horripilaient à un degré extrême, ne s'y est pas trompé :

> Cher Racine, j'ai lu dans tes vers didactiques
> De ton Jansénius les dogmes fanatiques.

Les pages que l'on va lire, nous renseigneront avec une certitude absolue sur ce sujet. Louis Racine était un janséniste, sans doute ordinairement silencieux par prudence et par politique, mais, dans le tréfond de l'âme, un janséniste tout à fait convaincu et passionné. S'il n'avait pas été tel, il aurait offert une violente contradiction avec son père, — le Jean Racine des dernières années, avocat et défenseur attitré de Port-Royal et conspirateur janséniste, ardent autant que dissimulé (2). Il savait bien, d'ailleurs, que ces écrits, qu'il ne voulait pas mettre au jour, étaient animés du souffle le plus impur du jansénisme, et son petit-fils, sans clairvoyance, l'abbé de la Roque, met cette circonspection sur le compte de scrupules religieux et de l'amour de la paix :

(1) Cf. Pluquet, *Dictionnaire des hérésies*, t. II, dans Migne, *Première encyclopédie théologique*, t. XII, col. 809 et suiv.

(2) Un billet de Jean Racine conservé à la Bibliothèque de Troyes (liasse 2240) où nous l'avons vu, et reproduit dans l'édition des *Grands écrivains de la France* donnée par M. Paul Mesnard (t. VII, p. 170, n° 146), nous paraît tout à fait édifiant sur les menées du poète qui finirent par indisposer le Roi contre lui.

« Uniquement occupé désormais de l'étude des grandes vérités du christianisme, et *dévorant*, selon la pensée de saint Augustin, l'*horizon de l'avenir*, cette continuelle méditation lui donna l'idée d'épancher son cœur en composant quelques ouvrages ascétiques. Mais comprenant ensuite que les inspirations de la piété, même la plus ardente, ne suffisent pas, et que ces sortes d'ouvrages, pour être utiles, exigent avant tout une rigoureuse exactitude, il en défendit la publication. Il craignait de fournir, contre son gré, un nouvel aliment aux controverses théologiques, si vives de son temps, et dans lesquelles la passion avait souvent plus de part que l'amour de la vérité. Ses pieux scrupules ont été religieusement respectés par sa famille ; et, selon toute apparence, ces écrits, fruits de la plus tendre piété, ne verront jamais le jour (1). »

Cette prédiction de l'abbé de la Roque est maintenant tout à fait démentie. Ces considérations religieuses où la piété n'a rien du tout de très tendre, de Louis Racine, peuvent se lire maintenant à la lumière assez vive de la salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Nous aurions pu oser dire que c'était là les *Pensées* de Louis Racine. L'ensemble des quatre manuscrits n'a pas reçu, en effet, de lui un titre général, et le recueil même de Pascal n'a pris ce titre que de la volonté de ses éditeurs. Mais le rapprochement par le même titre de ces deux œuvres aurait paru peut-être trop hardi.

Nous ne voulons éditer ni tous les développements

(1) L'abbé de la Roque, *Vie de Louis Racine*, en tête des *Poésies de Louis Racine*, Paris, Firmin-Didot, 1892, p. 5. Cette notice a été publiée pour la première fois en 1852.

exégétiques, où il y a certainement de la lecture et de l'érudition, de Louis Racine sur les Évangiles, ni tous les résultats de ses méditations sur les annales de la religion, malgré l'intérêt qu'en offrirait une publication complète. C'est un travail dont devraient se charger les derniers chevaliers servants de Port-Royal et du Jansénisme. Qu'attendent-ils ? Une pareille entreprise vaudrait mieux que de faire la parade devant les armoires à peu près vides et vidées de ce qu'on prétend avoir été les archives de Port-Royal. En attendant qu'ils se livrent à cette utile besogne, nous voulons seulement cueillir dans le dernier de ces manuscrits, — les *Réflexions sur l'histoire de l'Église*(1), — ce qui nous a paru le plus frappant dans les opinions de Louis Racine sur les diverses questions religieuses qui ont agité le XVIIe et le XVIIIe siècles, ce qui nous a semblé le plus propre à nous faire connaître quel était l'état d'esprit d'un janséniste fervent, — fort peu éloigné sur bien des points de la situation d'âme d'un voltairien, — vers le milieu et la fin du XVIIIe siècle :

*
* *

On rapporte bien des miracles faits dans les Indes par

(1) Bibl. nat., mss. fr., nouv. acq., 20966. — Les *Reflexions sur l'histoire de l'Église* ont pour épigraphe : *Investigabiles viæ ejus*, et sont divisées en plusieurs chapitres : *I. L'Église avant Jésus-Christ. — II. L'Église du temps de Jésus-Christ. — III. L'Église depuis Jésus-Christ. — IV. Les Martyrs. — V. Scandales de l'Église jusqu'au temps de Constantin. — VI. Conversion des princes. — VII. Scandales de l'Église depuis Constantin. — VIII. Scandales causés par les Papes. — IX. Scandales des Conciles. — X. Scandales des ordres religieux. — XI. Scandales des hérésies. — XII. Crimes inconnus avant Jésus-Christ. — XIII. Vertus inconnues avant Jésus-Christ. — XIV. Vies des saints, leurs reliques et leurs miracles.* — Nous avons partout modernisé l'orthographe de nos extraits que, volontairement, nous annotons avec sobriété.

saint François Xavier, mais ils ont été faits loin de nous, et ses historiens sont des jésuites (1).

*
* *

La couronne d'épines fut d'une grande ressource pour les Latins maîtres de Constantinople. Ils l'engagèrent aux Vénitiens pour une grande somme qu'à leur place paya dans la suite saint Louis qui la fit apporter à Paris avec une grande pompe. Quand on prouverait que cette couronne n'est pas celle qui fut mise sur la tête de Jésus-Christ (2), le zèle du saint roi était très louable, de même que quand il acheta de l'empereur Baudouin une agathe conservée longtemps à la Sainte-Chapelle comme relique, et qui représente l'apothéose d'Auguste (f° 118).

*
* *

Quelles vérités plus claires que celles-ci : « Le Pape n'a aucun pouvoir sur le temporel des Rois, il n'est point infaillible, l'Eglise seule peut l'être, aussi le Pape est soumis au Concile », vérités claires, et cependant on débite le contraire dans les états catholiques, excepté en France où on n'ose même les soutenir dans les écoles de théologie ; il faut que de temps en temps le Parlement réveille la Sorbonne (f° 180) (3).

*
* *

C'est dans les dehors d'un monastère habité par des reli-

(1) F° 50, dans le chapitre : *L'Église depuis Jésus-Christ.* — Cette pensée semble vouloir compléter celle de Pascal : « Quand saint Xavier fait des miracles... » qui est demeurée inachevée. M. Havet a joint à cette phrase un point d'exclamation qui nous paraît venir de sa fantaisie (*Pensées de Pascal*. Paris, Delagrave, 1887, t. II, p. 204).

(2) Cette réflexion, de la part d'un janséniste qui croit au miracle de la Sainte-Épine, paraît assez singulière.

(3) Cf. Pascal : « Il n'y a presque plus que la France où il soit permis de dire que le Concile est au-dessus du Pape » (éd. Havet, t. II, p. 122).

gieuses d'une vertu admirable et qui ne se mêlent de rien, que vont chercher leur retraite et pratiquer la pénitence, ces hommes célèbres qui, par quelques écrits, ont offensé les jésuites. De là contre ces hommes et contre le monastère *immortale odium* ; on accuse ces hommes d'intrigues et de cabales dans l'Etat et de grandes hérésies dans l'Eglise ; on invente une nouvelle hérésie ; sous le nom de jansénistes, ces hommes sont exilés, mis dans les prisons, et M. Arnauld, le plus grand docteur que la Sorbonne ait eu, en est chassé, et se voit contraint à chercher un asile loin de sa patrie ; l'*odium theologicum* vient à bout par ses calomnies de faire commettre les plus grandes injustices à un roi naturellement ennemi de l'injustice (f° 291).

*
* *

Les savants que les jésuites regardent comme leurs ennemis, ne sont plus à Port-Royal, mais ce monastère qui leur a servi de retraite, est toujours un objet de haine. Que de persécutions il essuie ! [Les religieuses] (1) sont déclarées rebelles, opiniâtres, presqu'hérétiques. Il faut les anéantir et profiter du temps où Louis XIV, devenu vieux, donne toute sa confiance à son confesseur. Cependant la mort de quelques filles, toutes fort âgées, ne peut être éloignée, et le monastère tombera de lui-même. Il ne faut pas une longue patience, mais il faudrait un peu de patience, et l'on n'en veut point avoir ; on se hâte de les enlever, de les disperser, et de détruire la maison qui a donné asile aux adversaires des jésuites, de manière qu'il n'y reste pas pierre sur pierre. Pour en rendre la terre profane, on va troubler la cendre de tant d'illustres morts qu'il faut transporter ailleurs. J'obtiens la grâce d'aller recueillir celle de mon père et de la mettre dans l'église de Saint-Etienne, alors ma paroisse (2). Je

(1) Dans le texte, on lit : *Elles*.

(2) Cf. l'acte de translation et d'inhumation des restes de Racine dans l'église Saint-Etienne-du-Mont dans E. Jovy, *De Royer-Collard à Racine. Quelques recherches sur une partie de la descendance de Racine à propos d'une lettre inédite de Royer-Collard,* Saint-Dizier, imprimerie Brulliard, 1907, p. 106-107.

demande dans la suite de faire écrire sur le mur que ce corps *fut transporté de Port-Royal en cette place un tel jour*. Le curé d'alors me refuse cette faveur parce qu'il ne veut pas que le nom de Port-Royal paraisse sur les murs de son église et, s'il eût été le curé dans le temps du transport, il n'eût pas voulu recevoir un corps apporté de Port-Royal (f° 291).

*
* *

Quand les jésuites marchent triomphants sur les débris de Port-Royal, ils ne sont pas encore satisfaits. Ils ont à achever leurs conquêtes sur tous ceux qui en conservent l'esprit et à écraser les restes de cette secte janséniste qui les importune si fort. Ils obtiennent ou plutôt ils font faire eux-mêmes une bulle que leurs intrigues et leur argent font signer à Rome et qui, lorsqu'elle arrive à Paris, excite ce cri général que j'ai tant entendu depuis plus de quarante ans qu'elle cause tant de troubles. Quel fruit a-t-elle produit ! Pour s'en instruire, il suffit de jeter un coup d'œil sur le clergé de France, sur la Sorbonne, sur le corps des curés de Paris, sur les Parlements, sur plusieurs communautés et maisons religieuses, auparavant fameuses par leurs lumières. On ne voit plus que des ruines, et ceux qui viendront après moi, verront peut-être les ruines de ces ruines (f° 292) (1).

*
* *

Les papes ne voulaient accorder les honneurs de la canonisation qu'aux miracles. Il a fallu en faire faire à ceux qu'on voulait faire canoniser. C'est à quoi ne pensait pas Ribadeneira quand il se hâta d'écrire la vie de saint Ignace, son maître, dont il avait été admirateur dès l'enfance comme il le dit : *a puero sanctissimae ipsius vitae spectator atque admirator*. Dans cette vie il ne mit point de miracles, et il avoue sincèrement que ce ne sont point les actions miraculeuses, mais les actions de charité qui font les saints. Quand il fut question de la canonisation de saint Ignace, Ribade-

(1) Ces derniers extraits sont contenus dans le chapitre XII : *Crimes inconnus avant Jésus-Christ*.

neira(1) donna une nouvelle édition de sa vie et rétracta ce qu'il avait dit dans sa première (f° 342).

***

J'avoue que, quand je lis la vie de saint Ignace, j'ai toujours besoin de me rappeler que je lis celle d'un saint canonisé, sans quoi je croirais lire celle d'un visionnaire et même d'un fol. Quand il est converti, il va, suivant l'exemple des chevaliers errants, avant que d'être reçu chevalier, faire des armes et veiller toute une nuit devant un autel de la Vierge et pend son épée à cet autel. Il trouve ensuite un Maure qu'il veut tuer, parce qu'il ne parle pas assez respectueusement de la Vierge ; il va dans les villes le bourdon à la main, la calebasse au côté, un pied chaussé, l'autre nu, et fait courir après lui les enfants qui lui jetaient des pierres. Il se met à prêcher, n'ayant ni caractère, ni pouvoir, ni lettres, ni étude, ce qui est cause qu'on le mit en prison. Quand il vient à Paris pour étudier le latin à 33 ans, il veut être soumis à la punition des autres écoliers et est prêt à recevoir *la salle*(2) au collège de Montaigu. Ce saint inexplicable forme le projet d'une société qui doit être pauvre, mendiante, renonçant à toute dignité et persuade de son projet des hommes tels que Lainez, Salmeron, Rodriguez, Xavier, et quinze ans après, sans avoir fait aucun miracle, il voit, avant

(1) Le P. Ribadeneyra, *Vita Ignatii Loyolae, Societatis Jesu Fundatoris, libris quinque comprehensa,* Neapoli, 1572. C'est la première édition de cette biographie. — Cf. ce que dit sur cette *Vie* et ses différentes éditions, le P. Prat, *Histoire du P. Ribadeneyra, disciple de saint Ignace,* Paris, Victor Palmé, 1862, p. 483-496, et en particulier la note 2 de la page 496.

(2) « *On dit en termes de Collège : Il a eu la salle. On l'a fouetté en salle, publiquement.* Palam in triclinio flagris caesus est », dit le P. Joseph Joubert, S. J., dans son *Dictionnaire françois et latin,* à Lyon, chez Henri Declaustre, Libraire-Imprimeur, ruë Neuve, à l'enseigne de S. Ignace, 1751, p. 1082. — Cp. Littré, *Dictionnaire de la langue française,* t. IV, p. 1812, et Hatzfeld et Darmesteter, *Dictionnaire général de la langue française,* Paris, Delagrave, s. d., t. II, p. 1996, à l'article *salle,* où est indiquée l'expression *donner la salle,* fouetter publiquement un écolier devant ses camarades.

que de mourir, sa société répandue jusqu'aux extrémités du monde, divisée en douze grandes provinces, ayant près de cent collèges (f° 342).

*
* *

Peut-on disputer à Rome une liste de miracles qu'on apporte de bien loin ? Qui pouvait contredire ceux que saint François Xavier a faits dans les Indes ? Il laisse tomber son crucifix dans la mer qui lui fut rapporté par un poisson. Il semble prêcher en chinois quoiqu'il ne sût pas cette langue. Il décidait d'une seule parole douze questions. Il n'avait pas du moins le don des révélations, puisque, prêt à partir pour la Chine, il écrivait : *Je suis choisi pour cette haute entreprise par une grâce spéciale du ciel* ; il mourut peu de jours après, parlant toujours, dans le délire de sa fièvre, de son voyage à la Chine où Dieu l'appelait (f° 343).

*
* *

Il est dit encore dans sa vie que, s'avançant, le crucifix en main, contre une puissante armée d'infidèles, du seul ton de sa voix, il les renversa et les mit en fuite. Le pape Paul V, dans sa bulle de canonisation, dit qu'en disant la messe, il tombait quelquefois dans une aliénation des sens qui durait si longtemps qu'il fallait le tirer par ses habits, ce qui est moins surprenant que ce qu'il dit encore qu'il était quelquefois tellement ravi en extase que son corps était élevé de terre par une force divine et que, son visage étant enflammé de l'amour dont brûlent les anges, il s'écriait : « C'est assez, Seigneur, c'est assez. »

*
* *

Puisque c'est à Dom Barthélemy des Martyrs que nous devons la conversion de saint Charles et que dom Barthélemy a été aussi un si saint évêque, pourquoi n'est-il pas canonisé ? Dans son voyage à Rome, il parla trop librement au Pape, en voyant devant lui les évêques debout et les cardinaux assis et, au concile de Trente, il demanda la réforme avec trop d'ardeur ; tous les Pères convenaient qu'elle était

nécessaire, mais, disaient les politiques, il faut en excepter *les illustrissimes cardinaux* (ils se contentaient alors de ce titre plus modeste que l'*Eminence*). Dom Barthélemy des Martyrs ajouta, en disant son sentiment : *et illustrissimi Cardinales qui indigent illustrissima reformatione* (f° 346).

*
* *

Quand on apporterait à Rome une liste des miracles de M. Bossuet que nous regardons comme un Père de l'Eglise, y canoniserait-on celui qui a été de l'Assemblée de 1682, et a été le défenseur de nos libertés, et, depuis que les Jésuites ont acquis un si grand crédit, quiconque leur a déplu, sera-t-il mis au rang des saints, et l'Espagne obtiendra-t-elle pour dom Palafox, cet évêque si apostolique et si ennemi de la mauvaise morale, la canonisation qu'elle demande, et la France l'obtiendra-t-elle pour ce saint évêque de Châlons, M. Vialard, quand même elle enverrait à Rome le recueil des miracles opérés à son tombeau, dont les informations juridiques ont été faites par l'ordre de son successeur (1), pour M. Pavillon, évêque d'Alet, pour M. Buzanval, évêque de Beauvais, pour M. Arnauld, évêque d'Angers, tous évêques canonisés par la voix du peuple, tous évêques dignes des premiers siècles qu'il a plu à Dieu de donner à son Eglise, dans le temps que les jésuites y semaient leur doctrine et leur morale pernicieuse ?

*
* *

On est surpris de lire toutes les puissantes sollicitations qui furent faites à Rome pour obtenir la canonisation de

(1) Cf. [l'abbé Goujet], *La vie de Messire Felix Vialart de Herse, Evêque et Comte de Châlons en Champagne, pair de France*, à Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1738 ; *Recueil des pièces concernantes les informations juridiques faites par Mgr Gaston Jean Baptiste Louis de Noailles, Évêque Comte de Châlons, Pair de France, sur les miracles opérés par l'intercession de feu Messire Felix Vialard, Évêque Comte de Châlons, Pair de France, mort en odeur de sainteté dans le mois de juin 1680*, à Nancy, chez Joseph Nicolai, 1735.

saint François de Sales. Comment pouvait-on hésiter lorsqu'il est dit dans la bulle de canonisation qu'il a converti soixante-douze mille hérétiques et qu'à son tombeau une morte et un mort furent ressuscités et un aveugle né fut guéri ? Sa mort qui arriva à Lyon, fut annoncée, dit M. Marsollier, d'une manière miraculeuse à Madame de Chantal qui le croyait en bonne santé et qui, étant en prière, entendit une voix qui lui dit très distinctement : « Il n'est plus » (f° 347).

*
* *

Mme de Chantal, pour aller fonder le premier couvent de la Visitation à Annecy, quitta un père âgé infirme et qui mourut quelques mois après, et, pour aller lui dire adieu, passa sur le corps de son fils qui s'était couché sur la porte où il fallait qu'elle passât (1). M. Marsollier (2) admire encore le courage qu'elle eut quand, pour ne plus écouter les propositions d'un nouveau mariage, elle grava sur son cœur le nom de Jésus avec un fer chaud, *action extraordinaire,* dit M. Marsollier, *plus admirable qu'imitable* (3). Ne pourrait-on pas dire que les stigmates de saint François et de quelques autres saintes ont été faits de même ? Mme de Chantal, déclarée bienheureuse, sera sans doute canonisée, et depuis longtemps on dit dans les couvents de la Visitation son office qui est imprimé avec celui de saint François de Sales, où l'on trouve des litanies faites particulièrement pour l'un et pour l'autre.

*
* *

La mère Angélique, comme l'on sait, eut toujours pour

(1) Cf. Henri Brémond, *Sainte Chantal,* Paris, Gabalda, 1912, et *Histoire littéraire du sentiment religieux en France,* t. II, *L'initiation mystique,* Paris, Bloud et Gay, 1916, p. 565 et suiv. ; Mgr Bougaud, *Histoire de sainte Chantal,* 6e édition, Paris, Poussielgue, 1869, t. I, p. 391 et suiv. ; p. 454 et suiv. ; Malaurie, *Vie de Mme de Chantal,* Paris-Lyon, Périsse frères, 1848, p. 203.

(2) Jacques Marsollier, *Vie de la bienheureuse mère de Chantal,* Paris, 1715, 1717, 2 vol. in-12 ; 1752, 1779, même format, souvent réimprimée.

(3) Cf. Mgr Bougaud, *Histoire de sainte Chantal,* 6e édition, Paris, Poussielgue, 1869, t. I, p. 309.

saint François de Sales et Mme Chantal une grande vénération et, quoique l'abbé de Rancé ne fût pas du parti de Port-Royal et eût donné lieu à réfuter quelques-uns de ses livres, M. Arnauld et M. Nicole déclarèrent qu'ils n'écriraient jamais contre un homme qui envoyait au ciel tant d'illustres pénitents. On ne peut donc accuser MM. de Port-Royal de n'avoir estimé que ceux de leur parti.

*
* *

J'ignore ce qui a pu retarder la canonisation de l'abbé de Rancé. On osa autrefois l'accuser de vues ambitieuses quand il fit sa réforme. Il est certain que, quand elle fut publique, *tout ce qu'il y avait de grand dans l'Eglise et dans l'Etat vint voir la Trappe,* dit M. Marsollier ; évêques, cardinaux, princes, rois et reines y abordaient incessamment, et M. de Rancé, consulté de tous côtés, prit un secrétaire pour répondre à tant de lettres, mais est-ce pour parvenir à ces honneurs qu'un homme de qualité s'est jeté dans un froc et s'est enterré dans une solitude affreuse pour y jeûner toute sa vie? Si l'abbé de Rancé a eu des ennemis à la Cour de Rome, ils sont peut-être venus de l'ordre de Citeaux, mais jamais de Port-Royal.

*
* *

Si notre foi a été ranimée dans ces derniers temps par de grands exemples de sainteté, elle a été aussi ranimée par des miracles dont la vérité n'est pas douteuse, tel que celui qui fut opéré à Port-Royal sur la nièce de Mr Pascal. Voltaire, dans son *Histoire universelle,* parle avec mépris de ce fameux miracle (1). Mon père qui était mieux instruit que lui, le rap-

(1) Dans *Le Siècle de Louis XIV* (éd. Alfred Rebelliau et Marion, Paris, Armand Colin, 1894, p. 685), Voltaire parle ainsi de ce miracle : « Mlle Périer, pensionnaire de Port-Royal de Paris, nièce du célèbre Pascal, avait mal à un œil : on fit à Port-Royal la cérémonie de baiser une épine de la couronne qu'on mit autrefois sur la tête de Jésus-Christ. Cette épine était depuis quelque temps à Port-Royal. Il n'est pas trop aisé de savoir comment elle avait été sauvée et transportée de Jérusalem

porte dans son *Histoire de Port-Royal* avec un détail qui ne permet pas d'en douter. Si tous ceux qui sont dans les vies de nos saints avaient essuyé autant d'examens et de contradictions, il y en aurait beaucoup moins, et ils seraient certains. Les ennemis de Port-Royal cherchaient des réponses à cet événement dont ils ne pouvaient douter. Les uns disaient que, si l'on portait la Sainte Epine à Charenton, elle y ferait également des miracles ; d'autres disaient que Dieu l'avait permis pour convertir ces filles obstinées ; d'autres opposaient le passage où Jésus-Christ dit qu'à plusieurs qui diront avoir fait des miracles en son nom, il dira : « *Je ne vous connais pas.* » Cependant le miracle désarma tout à coup la Reine mère contre Port-Royal, ce qui fait dire à la mère Angélique qui en rend compte dans sa lettre 856 : « On s'adoucit à notre égard, c'est une trêve que Dieu nous donne pour nous disposer à mieux souffrir quand il lui plaira que la tempête recommence. »

*
* *

Quand M. de Pontchâteau (1) mourut à Paris dans une

au faubourg Saint-Jacques. La malade la baisa : elle parut guérie plusieurs jours après. On ne manqua pas d'affirmer et d'attester qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fistule lacrymale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes qui ont longtemps vécu avec elle m'ont assuré que sa guérison avait été fort longue, et c'est ce qui est bien vraisemblable ; mais ce qui ne l'est guère, c'est que Dieu qui ne fait point de miracles pour amener à notre religion les dix-neuf vingtièmes de la terre, à qui cette religion est ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour justifier une douzaine de religieuses qui prétendaient que Cornélius Jansénius n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui est imputée.

(1) Sur M. de Pontchâteau, cf. le *Recueil d'Utrecht*, p. 410 et suiv. ; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Paris, Hachette, 1901, édition in-12, *passim* et surtout, t. VI, p. 300 et suiv., où se trouve reproduite la *Vie de M. de Pontchâteau* par l'abbé Beaubrun, d'après une copie appartenant aux archives jansénistes de Klarenbourg, à Utrecht ; A. Maulvault, *Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal,* Paris, Honoré Champion, 1902, p. 219.

petite chambre à un troisième étage, il fallut mettre du monde à la porte pour écarter le peuple qui venait pour lui baiser les pieds et prendre de ses reliques. On ne laissait entrer que six personnes à la fois. Une petite fille de huit ans qui y entra, fut guérie des écrouelles, suivant l'attestation en forme des chirurgiens ; ce fut encore un grand sujet d'étonnement pour le peuple quand il vit au convoi très simple d'un homme qu'on avair cru un pauvre, le deuil conduit par un cordon bleu ; c'était le duc de Coislin ; mais, quelle qu'ait été la vie de M. de Pontchâteau, celui qui a eu part à la *Morale pratique*, peut-il être canonisé (f° 349) ?

*
* *

On lit dans Bayle qu'on ne peut soupçonner de trop d'admiration pour les saints, que *cent volumes de sermons seraient beaucoup moins capables de désarmer les impies que la lecture de la vie de M. Pascal*. Il est vrai que tant d'austérités volontaires jointes à celles que les médecins lui ordonnaient pour conserver ses jours, ont fait des dernières années de sa vie la vie la plus pénitente que je connaisse dans les vies de nos saints. Il me paraît surprenant que le président Hénault, dans son fameux *Abrégé de l'histoire de France*, ait remarqué que Mr Pascal, sur la fin de ses jours, *croyait toujours voir un précipice devant lui*. Une remarque pareille ne devait pas trouver place dans un Abrégé (très abrégé) de l'histoire de France, et l'auteur, en la faisant, n'aurait-il pas eu l'intention de faire la cour aux jésuites ? Il est très vrai qu'à la fin de sa vie, Mr Pascal fut attaqué de vapeurs si violentes qu'il s'imaginait voir toujours un précipice devant lui (1), et s'expliqua si mal au curé de Saint-Etienne qui lui administrait les sacrements, que ce curé entendit ce qu'il lui disait sur Port-Royal dans un sens tout contraire à celui que Mr Pascal entendait (2). Ses maladies, ses austérités et le genre de travail

(1) Ce passage est digne de remarque : « Il est très vrai qu'à la fin de sa vie Mr Pascal fut attaqué de vapeurs si violentes qu'il s'imaginait voir toujours un précipice devant lui... », et devra arrêter un instant l'attention critique des pascalisants.

(2) Louis Racine donne son interprétation de l'affaire Beurier-Pascal : Pascal était si malade qu'il s'expliqua fort mal, et Beurier entendit mal ces paroles peu claires du malade.

auquel il s'était toujours appliqué, furent cause que, quoiqu'il mourut très jeune, il mourait très vieux (1).

*
* *

Lorsqu'on apprit à Rome la mort de Mr Arnauld, le cardinal Casanate dit en plein consistoire qu'on avait canonisé des saints qui n'avaient pas vécu dans une plus grande innocence de mœurs. Il pouvait ajouter : et qui n'avaient pas rendu de si grands services à l'Eglise. MM. Arnauld et Nicole, auteurs de la *Perpétuité de la foi* et de tant d'autres écrits contre les protestants, méritaient par leurs mœurs d'être canonisés, mais ils avaient aussi écrit contre les Jésuites.

*
* *

Si MM. Hamon et Dodart n'eussent pas été attachés à Port-Royal, n'aurions-nous pas dans la liste des saints des médecins aussi fameux par leur science que par leur vie pénitente? Et de quel exemple seraient contre les libertins des médecins canonisés !

*
* *

Quand on a lu les lettres de la mère Angélique(2), quand on sait tous les biens qu'elle a faits et tous les maux qu'elle a soufferts, on est porté à croire qu'elle a autant mérité le titre de bienheureuse que Mme Chantal et à la croire aussi sainte que plusieurs saintes à révélations.

*
* *

Port-Royal qui a eu tant d'ennemis, a nourri longtemps

(1) Tous les extraits suivants se succèdent sans interruption à partir de celui-ci.

(2) Voir les *Lettres de la mère Agnès Arnauld, abbesse de Port-Royal*, publiées sur les textes authentiques avec une introduction par M. P. Faugère, Paris, Benjamin Duprat, 1858, 2 vol. in-8°. On sait que Mlle Rachel Gillet (1815-1875) est le véritable auteur de cette publication dont Prosper Faugère n'a fait que l'introduction.

dans son sein une ennemie qui a montré jusqu'où peut aller l'hypocrisie, et combien il est facile d'en imposer sur les miracles aux personnes dévotes qui sont faciles à les croire. La sœur Flavie dont parle M. Nicole dans ses *Visionnaires*, trompa vingt ans la communauté. Elle avait tous les ans des maladies qui la mettaient à l'extrémité, et dont elle revenait tout à coup par l'intercession, disait-elle, et par quelque relique de M. de Saint-Cyran ou d'un autre saint de Port-Royal. *Il semblait*, dit M. Nicole, *que les saints ne fussent occupés que d'elle*. Un jour que la pierre lui causait des douleurs insupportables, elle se dit tout à coup guérie par une relique de Jansénius. Une autre fois elle était si enflée qu'on n'attendait plus que sa mort. La mère Angélique y fut elle-même trompée. Tout à coup elle demanda une relique de M. Le Maître (et c'était elle qui faisait ces sortes de reliquaires), elle se lève, marche sans appui, et l'enflûre disparaît. Après avoir, pendant vingt ans, nourri ainsi la dévotion de ces sœurs, elle va les accuser devant leurs ennemis de leur dévotion pour des saints modernes et non canonisés. Sur quoi M. Nicole se confond avec une grande douceur en disant : « Ou les miracles qu'elle a rapportés dans le temps étaient vrais, ou ils étaient faux. S'ils ont été vrais, quelle ingratitude de décrier des dévotions par lesquelles Dieu lui a tant de fois accordé ses guérisons. S'ils ont été faux, ou elle les a jouées, et alors quelle hypocrisie, quelle perfidie ! ou elle les a crus vrais, alors il faut qu'elle soit la personne du monde la plus imaginaire, puisqu'elle est malade par imagination, et qu'elle guérit par imagination, et que les impressions de son imagination durent des vingt ans (1). »

(1) La sœur Flavie, Catherine de Sainte-Flavie Passart, l'un des « cauchemars », l'une des « bêtes noires » du jansénisme, intéressait d'une façon toute particulière les Racine parce qu'elle était de La Ferté-Milon où son père était tanneur. Cf. E. Jovy, *Pascal inédit II. Les véritables derniers sentiments de Pascal*, Vitry-le-François, 1910, p. 233 ; *Pascal inédit V. Notes pathologiques sur Pascal et son entourage*, Vitry-le-François, 1912, p. 43, note 2 ; Jean Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1908, p. 180-181 ; *Mémoires du P. Rapin*, t. II et III, *passim* ; Voltaire, *Le siècle de Louis XIV*, chap. XXXVII, *Du jansénisme*, p. 689 de l'édition

*
* *

M. Nicole dit, au sujet de ces dévotions particulières, qu'il n'est pas permis d'honorer d'un culte public un saint non canonisé, mais que le culte particulier ne fut jamais défendu, puisque même on s'informe, quand il s'agit de canoniser quelqu'un, si son tombeau est fréquenté par les fidèles. A Saint-Sulpice, on fait des neuvaines au tombeau de M. Olier, à la Charité, au tombeau du P. Bernard, les PP. de la Mission donnent des reliques du P. Vincent, à Saint-Nicolas on en garde de M. Bourdoise, à Pontoise on fait des neuvaines au tombeau de la sœur Marie de l'Incarnation, et les Carmélites ont plusieurs saintes pareilles ; les PP. de l'Oratoire gardent des reliques de M. de Bérulle, les religieuses de l'Annonciade, de Jeanne de France, l'ordre de la Trinité, de Jean de Matha, les religieuses de la Visitation avaient des reliquaires de saint François de Sales avant la canonisation, de même que de la mère Chantal dont elles disent l'office et à laquelle elles adressent des litanies particulières. Si, dans ces derniers temps, la voix publique eût suffi, comme autrefois, pour faire honorer des saints après leur mort, combien Port-Royal en eût-il augmenté le nombre, et combien en eût fourni la seule famille des Arnauld !

*
* *

Dieu répand quelquefois ses grâces sur des familles qui paraissent des familles entières de prédestinés. Je ne parle pas de ces saints honorés dans certains pays et qui ne sont connus que dans ces pays, comme sainte Amalberge qui,

Rebelliau et Marion, Paris, Colin, 1894 ; [Jurieu], *L'esprit de M. Arnauld,* à Deventer chez les héritiers de Jean Columbius, 1684, t. I, p. 299 ; [le P. Bouhours, probablement, d'après Jurieu], *Lettre à un seigneur de la Cour, servant d'apologie à M. l'Archevêque d'Embrun, sur la « Requête présentée au roi par les ecclésiastiques qui ont été à Port-Royal »,* Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1668, in-4° (Bibl. Nat., Ld⁴, 417) ; [l'abbé Goujet], *La vie de M. Nicole,* dans le t. XIV de la *Continuation des Essais de Morale,* à Luxembourg, chez André Chevalier, 1732, première partie, p. 170 et suiv.

deux fois mariée, eut du premier lit sainte Pharailde et du second lit, sainte Gudulde (1), sainte Remoilde et saint Emebert, leur frère. A Laon, on conserve les reliques d'une sainte nommée Salaberge et de saint Blandin, son second mari, et de quatre de leurs enfants, sainte Anstrude, saint Baudouin, saint Eustase et saint Bason. Je parle des familles connues. Dans celle de saint Grégoire de Nazianze et celle de saint Basile, tout est saint, père, mère, sœurs et frères. Et dans celle de saint Ambroise, saint Satyre, son frère, avait pour sœur sainte Marcelline. Nous avons vu ces grandes faveurs de la grâce dans la famille des Arnauld.

* * *

Antoine Arnauld, avocat au Parlement, épousa Mlle Marion dont il a vingt-deux enfants, tous fameux par les talents et par la piété, Arnauld d'Andilly, l'évêque d'Angers, le fameux docteur Antoine Arnauld et la célèbre mère Angélique. Une des filles de cet avocat épousa M. le Maître, nouvelle famille de saints qui va naître. De ce mariage viennent Mrs de Sericourt, de Saint-Elme, de Vallemont, de Saci et le Maître (1). Leur grand-mère, la femme d'Antoine Arnauld, devenue veuve, se fait religieuse sous la discipline de sa fille, la mère Angélique ; elle y passe quatorze ans et, en mourant, donne la bénédiction à six de ses filles et à six de ses petites-filles, toutes religieuses comme elle dans le même monastère. Quand M. d'Andilly quitta le monde pour se retirer à Port-Royal, il y trouva son fils M. de Luzanci qui, à l'âge de dix-

(1) Cette sainte Gudulde paraît être sainte Gudule, la patronne de Bruxelles, que l'on trouve aussi appelée sainte Gudile, Guodile ou Goule. Elle était née dans le Brabant en 650 ; elle mourut en 712. Élevée par sa marraine, sainte Gertrude, abbesse du monastère de Nivelle, elle consacra toute sa vie à la pénitence et à la charité. Sainte Gudule était connue de Racine parce qu'elle appartenait un peu à la littérature janséniste. L'ami d'Arnauld, dont il rapporta le cœur de Bruxelles à Port-Royal, M. Paul-Ernest Ruth d'Ans, chanoine de la cathédrale de Sainte-Gudule, a, en effet, écrit une *Vie de sainte Gudule, vierge, patronne de l'église collégiale et de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1703, in-8°, qu'on a rééditée en 1838, in-32.

huit ans, avait embrassé dans cette retraite la vie pénitente qu'il a continuée quarante ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Dieu a quelquefois un élu dans une famille de réprouvés, mais il a aussi des familles d'élus (1).

*
* *

M. de Montgeron, conseiller au Parlement, a fait un recueil des miracles de l'abbé Paris (2) qui n'est pas complet, et où les plus éclatants ne se trouvent pas. Il commence ce recueil par ce qu'il appelle le grand miracle, qui est celui de sa conversion (3). Il fait au public la confession des désordres de sa vie passée jusqu'au moment où il alla au tombeau pour voir, pour examiner et critiquer les miracles ; il revint chez lui si changé que son père, maître des requêtes, qui s'écria : « La conversion de mon fils est le plus grand des miracles », quitta toutes les vues d'ambition et de fortune, et, allant en robe se prosterner devant le tombeau, s'interdit par cette démarche tout accès auprès des ministres.

*
* *

M. de Montgeron, dans son *Epître au Roi,* lui dit : « Je n'étais pas chrétien, je le suis devenu, depuis que le Seigneur m'a conduit dans un lieu où il fait éclater sa puissance. J'y

(1) L'ordre de naissance des enfants de M. Le Maître est celui-ci : Antoine Le Maître, Saint-Elme, Séricourt, Isaac de Sacy, Charles de Vallemont. Cf. la *Généalogie de la famille des Arnauld*, dans le t. I, p. 373, de la *Vie de Messire Antoine Arnaud,* Paris et Lausanne, chez Sigismond d'Arnay, 1783, par Larrière. Pour se prémunir contre l'enthousiasme à l'égard des Arnauld, lire Pierre Varin, *La Vérité sur les Arnauld*, Paris, Poussielgue-Rusand, 1847, 2 vol. in-8°.

(2) *La Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris démontrée contre M. l'Archevêque de Sens*, ouvrage dédié au Roy, par M. de Montgeron, conseiller au Parlement, à Utrecht, chez les Libraires de la Compagnie, 1737.

(3) *Relation du miracle de conversion opéré sur l'auteur le 7 septembre 1731*, p. 1 du livre précité.

suis tombé à ses pieds, j'ai été heureusement terrassé. Je suis devenu sa proie et sa conquête, moi qui n'étais qu'un impie et un monstre (1). » Je n'examine pas s'il fit une action prudente, en allant, sans être annoncé par personne, surprendre le Roi qui s'allait mettre à table, en lui présentant son livre. Cette action fut sans doute bien hardie, surtout dans un magistrat.

*
* *

Tous les miracles rapportés par M. de Montgeron, sont appuyés de certificats dont plusieurs sont signés par des personnes dont j'ai connu la probité et qui étaient incapables de ne pas dire la vérité très exactement (2). Parmi tant de certificats j'ai remarqué celui d'un lieutenant d'infanterie (1) qui, assurant avoir vu guérie avec une très grande surprise la personne dont la guérison lui avait paru impossible, ajoute : « Je n'ai aucune connaissance des affaires du temps, n'ayant jamais été assez éclairé pour cela, ainsi je rends ce témoignage parce que j'ai vu et que je ne puis m'empêcher de déclarer ce que j'ai vu. » Ce n'était pas [l']esprit de parti qui lui faisait signer son certificat (3).

(1) Voici les paroles textuelles de Carré de Montgeron (p. 11 de l'*Épistre au Roy,* dans le livre précité) : « Or je n'étais pas Chretien. Mais je le suis devenu. Le Seigneur m'a conduit par son admirable providence en un lieu où il faisait éclater sa puissance en le remplissant de prodiges, et où l'on honorait sa sainteté avec une ferveur extraordinaire. Frappé moi-même de mille traits de lumière, je suis tombé à ses pieds, j'ai été abattu, terrassé et heureusement vaincu. Je suis devenu sa proie et sa conquête, moi qui n'étais qu'un impie et qu'un monstre... »

(2) En face de cette pensée, Louis Racine a inscrit au verso du feuillet précédent cette réflexion : « Qui peut détruire le miracle opéré à la procession du Saint-Sacrement sur la dame de la Fosse? Il ne trouva d'incrédules que ceux qui étaient persuadés que Dieu ne pouvait se déclarer en faveur des jansénistes. La dame de la Fosse, dame d'un ébéniste, n'était point hérétique ; mais le curé de sa paroisse était appelant. Le Saint-Sacrement entre les mains d'un appelant ne fait point de miracles » (f° 352, au verso).

(3) *Certificat de M. Guillory, lieutenant d'infanterie,* à la



M. l'abbé Paris (1) fut aussi inconnu tant qu'il a vécu qu'il est devenu célèbre depuis sa mort. Il donna dès son enfance des marques d'un goût particulier pour les mortifications et la piété. Je l'ai connu lorsqu'à l'âge de dix-huit ans, pour obéir à un père qui voulait qu'il fût comme lui conseiller au Parlement, il était obligé de se friser et de se montrer dans le monde. Il aimait l'étude. Nous allions ensemble écouter les leçons de grec que M. Boivin donnait au Collège Royal, après lesquelles nous allions au Luxembourg. Par son attention à y chercher les allées écartées, je remarquai qu'il fuyait toujours le monde et qu'il n'aimait à parler que de piété. Quelque temps après, il obtint de son père de prendre l'habit ecclésiastique et de se retirer à Saint-Magloire où je lui rendis deux visites ; mais, ayant remarqué que les visites paraissaient le détourner de ses méditations, je n'osai plus y retourner. J'appris dans la suite qu'ayant distribué son bien aux pauvres, il s'était enseveli dans une si profonde retraite que Mr son frère ignorait lui-même où il s'était caché. J'ai su qu'avec un compagnon de sa retraite il pratiquait des austérités étonnantes, et qu'ayant renoncé à toute étude, il ne s'occupait que de la prière, et à faire des bas pour les pauvres, et qu'on l'aurait pris lui-même pour un pauvre par la négligence de ses habits ; il mourut sur la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas ; tout le peuple courut dans sa chambre pour avoir de ses reliques et emporter des morceaux de ses habits, c'est-à-dire de ses haillons. Le concours à son tombeau devint bien-

page XX des *Pièces justificatives* du livre précité de Carré de Montgeron. « François Guillory, ci-devant Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment du Lyonnois, demeurant rue et paroisse S. Honoré près les Feuillans », certifie, le 22 juillet 1731, qu'une hydropisie extrême et une paralysie de tout le côté gauche ont subitement disparu chez une demoiselle Thibault, de la rue des Fossoyeurs.

(1) Cf. [Barthélemy Doyen], *Vie de Monsieur de Paris, nouvelle édition, augmentée de plusieurs faits qui ne se trouvent dans aucune des précédentes* [par l'abbé Goujet], en France, 1733 et 1738, in-12.

tôt si grand que la Cour voulut l'arrêter. *Attendons l'hiver*, dit un seigneur, les *crottes* (1) *l'arrêteront*. Pendant un hiver très long, le concours augmente toujours, malgré les gardes qu'on met à la porte. On agite au Conseil le moyen de le faire cesser ; on y propose de faire enlever le corps pour le faire enterrer dans la Bastille ; on prend un parti plus doux, on fait murer le cimetière.

Si c'est un crime de supposer de faux miracles, combien en est-ce un plus grand de vouloir étouffer les véritables, de se fermer les yeux pour ne les pas voir, et de vouloir les fermer aux autres. Que n'a-t-on point fait pour combattre ceux de M. Paris? Si le P. Gourdan (2), fameux par sa sainteté de son vivant, et très opposé à ce qu'on appelle les jansénistes, et qui mourut à peu près dans le même temps que M. Paris, eût fait des miracles, sa canonisation était certaine, mais le peuple n'a couru qu'au tombeau de M. Paris, saint qu'il ne connaissait pas tant qu'il a vécu.

*
* *

Si les jansénistes ont voulu, comme l'ont dit leurs ennemis, soutenir leur cause par de faux miracles, pourquoi ne les avoir pas fait faire aux hommes célèbres parmi eux, comme M. Pascal, M. Arnauld, M. Nicole, le P. Quesnel, l'évêque de Senez ou de Montpellier? Pourquoi avoir choisi pour défenseur de leur cause un homme toujours caché, inconnu de tout le monde jusqu'au jour de sa mort, et qui n'a point été fameux par ses lumières comme ceux que je viens de nommer? Il n'est fameux que par ses austérités

(1) Boue des rues. « Ce sont des incommodités de Paris que j'appréhende beaucoup plus que les crottes ni que la rencontre des charrettes », Balzac, liv. VII, lettre 27. « Des crottes dans toutes les rues », Scarron, *Sonnet sur Paris*, d'après Littré, *Dictionnaire de la langue française*, t. I, p. 914.

(2) Simon Gourdan (1646-1720), chanoine régulier de Saint-Victor, auteur de livres de piété, adversaire courageux des jansénistes, eut une grande réputation de sainteté. Cf. Fourier Bonnard, *Histoire de l'abbaye royale de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris*, Paris, Savaète, s. d., t. II, p. 201.

dont Dieu seul a été témoin. Cependant le livre qui contient le recueil de ses miracles fut brûlé à Rome, et *la sacrée Congrégation des Inquisiteurs généraux a prononcé, par l'ordre exprès de Clément XII, que l'abbé Paris était hérétique.*

*
* *

Le fait de cette femme qui, pour insulter aux miracles, se fait porter au tombeau, contrefaisant la paralytique, et y est frappée d'une véritable paralysie (1), est connu de tout Paris. Le procès-verbal de cet événement valut beaucoup d'argent au notaire Bouron par toutes les copies qu'il en distribua. Un pareil événement peut, à la vérité, arriver naturellement, mais la circonstance est bien extraordinaire et, comme tout le monde allait voir cette femme portée à l'Hôtel Dieu et qu'on l'en fit enfin disparaître, cette attention à cacher le miracle le rendit plus évident.

*
* *

Si tous les miracles rapportés dans les vies des saints, avaient essuyé les mêmes contradictions, ils ne seraient pas en si grand nombre. Plusieurs de ceux-ci ont été attestés par des médecins et chirurgiens fameux qui, quoiqu'accoutumés à donner tout à la nature, ont reconnu des guérisons qui

(1) On trouve sur cet événement plusieurs pièces imprimées : *Relation de la manière dont Gabrielle Gautier, veuve Delorme, a été frappée d'une paralysie subite au tombeau de M. de Pâris, le 4 d'aoust 1731. Avec un détail des circonstances les plus singulières qui ont précédé et suivi cet événement, recueillies par M. Chaulin, confesseur de la malade,* 1732. — *Acte passé par devant notaire au sujet de Gabrielle Gautier, veuve de Pierre de Lorme, frappée de paralysie au tombeau de M. l'abbé de Pâris.* — *Déclaration faite par Gabrielle Gautier... des dispositions dans lesquelles elle est allée au tombeau de M. de Pâris.* — *Lettre de M. Chaulin,* [confesseur de la veuve Delorme], *à l'archevêque de Paris (Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Amiens, Histoire des religions,* Amiens, typographie de Caron et Lambert, 1862, n° 2237, Recueil de pièces pour l'histoire des miracles du diacre Paris, t. I, pièces 17, 18 et 19 et t. III, pièce 36).

n'ont pu se faire que par une création ou régénération subite des parties, comme celle d'un cancer ouvert depuis longtemps qui tout d'un coup se referme, et un nouveau mamelon revient ; un chancre formé depuis plusieurs années à une joue est guéri en une nuit, et la place est couverte d'une peau nouvelle, sans la moindre cicatrice. Qui peut nier la guérison de cette fille de Rheims auquel un chirurgien payait depuis plusieurs années une pension pour lui avoir piqué l'artère et qui retrouve l'usage de cette main dont depuis ce temps elle ne se pouvait servir ? J'ai entendu attester à tout Rheims où cette fille était très connue son accident et sa guérison (1). Il est vrai qu'il y a eu des guérisons imparfaites, mais il y en a eu de très parfaites et impossibles à la nature.

*
* *

L'œuvre des convulsions qui a suivi ces miracles et commença au tombeau, est un grand sujet de disputes entre les personnes de la plus grande piété. Les uns la regardent comme l'œuvre de Dieu, les autres comme l'œuvre du démon, ou du moins comme une œuvre de fourberie. Trente docteurs, attachés aux jansénistes, furent exhortés à donner leur avis, et, dans leur consultation sur ces convulsions qu'ils n'avaient point vues, ils déclarent que cette œuvre, ne pouvant venir de Dieu, ne peut venir que du démon, si elle est surnaturelle. M. Hecquet, appelé « le médecin des jansénistes », a fait un livre pour prouver que la seule imagination peut produire ces effets qui n'ont rien de surnaturel,

(1) Ce miracle fut attaqué dans la *Démonstration de la fausseté d'un miracle qu'on a publié s'être fait par l'intercession du sieur François de Pâris, dans la personne de Marguerite Hutin*, — et défendu dans : *La vérité du miracle opéré en la personne de Marguerite Hutin, fille native de la ville de Reims, connue sous le nom de sœur Marguerite, estropiée du bras droit pendant trente ans par une mauvaise saignée, et guérie par l'intercession du B. François de Pâris au mois de juin 1732, justifiée contre les calomnies du libelle intitulé* : Démonstration de la fausseté... *et prouvée*..., 1734.

ce qu'il a décidé sans les avoir vus (1). Un autre médecin fameux qui les a vus, m'a assuré qu'il n'y voyait rien non plus de surnaturel, et, en même temps, m'a avoué qu'il ne pouvait pas les expliquer. Quelques fourbes les imitèrent autrefois, mais depuis longtemps on n'y peut soupçonner de fourberie. L'imagination en peut produire, mais j'ai vu des choses qu'il me paraît que les seules forces de l'imagination et de la nature ne peuvent opérer. Cette œuvre est d'autant plus étonnante que, malgré les obstacles qu'y ont mis toujours la Cour et le Parlement et le mépris du monde, elle subsiste depuis quarante ans sans interruption. Elle ne vient point du démon puisqu'elle a procuré de grandes conversions, et n'est suivie que par des personnes de piété. Vient-elle de Dieu ? Jusqu'à ce qu'il s'explique plus clairement, il faut suspendre son jugement. Il est certain que plusieurs des choses que font les convulsionnaires sont semblables à celles qu'on lit dans les œuvres de plusieurs saintes, surtout des mystiques, et qui, dans leurs bulles de canonisation, sont appelées des merveilles (2).

(1) Philippe Hecquet, *Le naturalisme des convulsions dans les maladies de l'épidémie convulsionnaire*, Soleure, A. Gymnicus, 1733, in-12. Le même Philippe Hecquet a écrit : *Deux lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province au sujet d'un miracle arrivé sur une femme du faubourg Saint-Antoine, nommée Lafosse*, Paris, 1725, in-8°. Le cardinal de Noailles avait vérifié et publié ce miracle. Louis Racine le déclarait incontestable comme nous l'avons vu plus haut. Philippe Hecquet le contesta pourtant.

(2) Tous ces derniers extraits, à partir de : « Les papes ne voulaient accorder les honneurs de la canonisation... » sont dans le chapitre XIV, *Vie des saints, leurs reliques et leurs miracles*.



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

